

53

Le 12 Décembre 1923

LA COMMISSION DES REGIONS LIBEREES S'est réunie sous la Présidence de M. Lucien HUBERT .

Elle a entendu le Ministre des Travaux Publics et des Régions Libérées accompagné de M. REGNIER Directeur des Services des Régions Libérées et de M. MARTIN Directeur Général du Crédit National.

Le Ministre a soumis à la Commission a titre d'information les différents articles dont il compte demander l'insertion au collectif (cahier de crédits supplémentaires pour le 3e trimestre) et relatifs au paiement de certains soldes de titres de créances mobilières et immobilières, au paiement des intérêts des titres-remplois, et a un délai à fixer pour la reconstitution.

Après un débat auquel ont pris part MM. LEBRUN, Henri MERLIN, de LUBERSAC, LUGOL, Edmond CAVILLON et le Président le Ministre a pris acte des observations de la Commission sur chacun de ces chapitres.

Il a d'ailleurs déclaré lui-même abandonner le projet d'articles portant suppression des cessions.

En ce qui concerne les prestations en nature le Ministre s'est déclaré favorable à une dispense de remploi pour ce mode de paiement.